



La Voie À Suivre

EMOR

572

9 MAI 2009

15 IYAR 5769

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org

GARDE TA LANGUE

Tout a commencé par du

Lachone HaRa

Dire du Lachone HaRa ne paye pas. Pourquoi ? Parce que quand les gens connaîtront la mauvaise nature de celui qui en dit, tout le monde le détestera et se gardera de lui. Nous apprenons cela du serpent, car le premier Lachone HaRa qui a été dit l'a été par le serpent, en reniement du D. vivant. Il a dit : « Mangez de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, vos yeux s'ouvriront, vous serez comme des dieux et vous créerez des mondes. » C'est cela qui a provoqué la mort pour tous les êtres du monde, et la punition est mesure pour mesure : toutes les créatures le détestent et veulent le tuer, ainsi que le dit le verset : « Je mettrai une inimitié... et il l'écrasera la tête... », ceci sans parler des autres châtimens qui lui ont été infligés, comme la disparition de ses jambes, ainsi qu'il est dit : « Tu marcheras sur ta gorge... », la poussière comme subsistance, ainsi qu'il est dit « tu mangeras de la poussière », et le don de la parole lui a été ôté. Quiconque dit du Lachone HaRa doit savoir cela : lorsque les gens connaîtront sa nature mauvaise, tout le monde le détestera et se gardera de lui, de peur qu'il ne leur cause de la honte.

L'ORGUEIL EST LA SOURCE DE TOUTES LES FAUTES

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

Parle aux cohanim et dis-leur de ne pas se rendre impurs au contact d'une âme de leur peuple » (Lévitique 21, 1). Que signifie « une âme » ? On peut comprendre qu'il s'agit du corps d'un mort, de ses 248 membres et 265 tendons, qui sont appelés le « peuple » du corps [voir à ce propos Nédarim 32b]. L'homme ne doit pas rendre ce « peuple » impur par l'orgueil.

Le Zohar (III 68a) s'interroge sur la proximité des parachioth Kedochim et Emor. Au début de Kedochim (Lévitique 19, 2), le verset enjoint à toute la communauté d'Israël de se sanctifier, c'est pourquoi dans la parachat Emor on exige également des cohanim qu'ils soient saints. Les membres de la tribu de Lévi sont aussi mis en garde, dans le verset : « Parle aux Lévites et dis-leur... » (Nombres 18, 26), afin que tous soient saints et purs, même les grands, qu'ils préservent leurs 248 membres qui correspondent aux mitsvoth positives (Makoth 23b, Tan'houma Tetsé 2), et se sanctifient d'une sainteté supérieure.

Encore faut-il expliquer pourquoi, puisque dans la parachat Kedochim la Torah met en garde tout le peuple d'Israël, qui comprend les cohanim et les Lévites, il faut encore s'adresser à eux séparément ?

C'est que sans cette mise en garde spécifique de la parachat Emor envers les cohanim et les Lévites, on aurait pu croire par erreur que puisqu'ils sont plus saints que les autres benei Israël, on peut leur faire confiance, et ils n'ont pas besoin de barrières supplémentaires. On leur adresse donc une mise en garde spéciale : justement parce qu'ils sont les plus saints, ils doivent se sanctifier encore plus de peur d'en arriver à l'orgueil qui ressemble à l'impudicité (voir ci-dessous). Et ce sont précisément eux, qui se trouvent dans la Tente d'Assignment, qui ont besoin d'une sanctification supplémentaire, dans l'esprit de ce qu'ont dit les Sages : « Plus quelqu'un est grand, plus ses instincts sont puissants » (Soukah 52a). C'est l'explication que donne la Guemara de la répétition « Dis et tu diras » (Lévitique 21, 1) : mettre en garde les grands en plus des petits (Yébamoth 114a), ce qui signifie que la Torah ayant averti les petits, qui sont toute la communauté d'Israël, dans la parachat Kedochim, elle avertit maintenant également les grands, qui sont les cohanim et les Lévites, pour qu'eux aussi se gardent du péché et de l'orgueil.

Or dans la parachat Pin'has, on trouve les mots suivants : « Pin'has fils d'Elazar fils d'Aaron le cohen » (Nombres 25, 11). Les Sages expliquent que les tribus le méprisaient et disaient : « Avez-vous vu ce fils de Pouti dont le père de la mère (Ytro) engraisait (Pitem) des veaux pour des sacrifices idolâtres, et qui a tué un prince d'une tribu d'Israël ? » C'est pourquoi le verset rappelle qu'il descend d'Aaron (Sotah 43a, Rachi Ibid.).

Cela demande explication : 1) Pourquoi les tribus méprisaient-elles Pin'has, qui avait tué Zimri ben Salou, prince de la tribu de Chimon (Nombres 25, 14), alors que celui-ci était passible de mort, et que Pin'has l'avait tué avec la permission de Moïse ? Était-ce une raison de le mépriser ? 2) Pourquoi rappeler à Pin'has les fautes de son grand-père Ytro, alors que celui-ci s'était repenti

et converti et était devenu un juste (Mekhilta Ytro), au point qu'il a mérité d'ajouter à la Torah une parachah qui porte son nom (Chemoth Rabah 27, 7, Sifri Béha'alo-tkha 10, 29) ? Est-ce donc sa vie antérieure qu'il faut rattacher à son petit-fils Pin'has ? 3) Et si l'on rappelle à Pin'has les fautes de son grand-père, pourquoi le faire justement à propos de l'incident de Zimri et non en toute autre circonstance ?

Ce qui a éveillé la colère des tribus contre Pin'has, c'est qu'il était cohen, et qu'en tuant Zimri il s'est mis en danger d'être rendu impur par un cadavre au cas où les coupables seraient morts sous sa main, sans compter qu'il aurait pu lui aussi être tué dans la lutte. C'est pourquoi on ne lui a pas donné le bénéfice du doute, et on n'a pas attribué sa jalousie à l'amour du Ciel, sinon il n'aurait pas cru devoir précéder des hommes plus grands et meilleurs que lui dans l'accomplissement de la vengeance divine. Et même si c'était avec la permission de Moïse, comme l'ont dit les Sages (Sanhédrin 82a), les tribus estimaient malgré tout que c'était un acte d'orgueil de tuer le prince d'une tribu d'Israël. Le simple fait qu'il soit entré dans la tente et ait vu la laideur de leur faute était pour eux une preuve qu'il était frappé par l'orgueil. Or on sait que l'orgueil contient un peu d'idolâtrie, d'impudicité et de meurtre. Il s'est donc mis en danger par un orgueil qui ressemble à l'idolâtrie, et a subi la vue d'un spectacle impudique. Pourquoi donc entrer, puisqu'il risquait tout cela ?

Les tribus se sont alors demandé d'où venait cet orgueil, et ont conclu qu'il avait sa racine chez le grand-père Ytro, qui était idolâtre avant de se repentir (Chemoth Rabah 1, 38). Ce trait avait été transmis à sa descendance, et bien qu'ensuite il soit devenu un juste, la racine était restée mauvaise. C'est ainsi qu'ils ont expliqué comment Pin'has avait enfreint la mise en garde de l'Écriture aux cohanim de se préserver de l'orgueil, comme nous l'avons dit sur le verset : « Dis et tu diras, qu'il ne se rende pas impur pour une âme » ?

A cause de tout cela, le verset le fait descendre d'Aaron, ce qui signifie que bien qu'il descende d'Ytro, ses actes ont leur source chez Aaron qui a dit de lui-même (avec Moïse) : « Que sommes-nous ? » (Exode 16, 7), et en qui il n'y avait que de l'humilité, c'est pourquoi beaucoup de miracles ont été faits à Pin'has en cette occasion et il a été préservé de tout mal (Sanhédrin 82b, Targoum Jonathan Nombres 25, 8).

Tout cela était dû au mérite d'Aaron. Il est vrai qu'un homme qui manifeste de l'orgueil a certainement hérité un peu des défauts de ses ancêtres, mais comme par ailleurs il portait en lui Aaron qui était humble et n'agissait jamais que pour l'amour du Ciel, l'ascendance d'Ytro ne s'est pas faite sentir, au point que la Torah témoigne : « Il s'est montré jaloux de ma cause au milieu d'eux » (Nombres 25, 11), sans aucune arrière-pensée ni aucun orgueil, mais uniquement par amour du Ciel.

A PROPOS DE LA PARACHA

L'importance de prier avec la communauté

« *Je serai sanctifié au milieu des bnei Israël* » (22, 32)

Le Yérouchalmi Berakhot 7, 3 fait remarquer qu'il est écrit ici « au milieu des bnei Israël » et à un autre endroit « les bnei Israël vinrent s'approvisionner avec ceux qui allaient en Egypte ». De même qu'à ce moment-là les bnei Israël étaient dix, dans le premier cas aussi il s'agit de dix bnei Israël, ce qui nous enseigne que pour toute prière de sainteté, on ne peut la dire que s'il y a au moins dix hommes.

On sait que la valeur de la prière en communauté n'a rien à voir avec celle de la prière solitaire, et qu'un profond abîme les sépare ! Où Les Sages ont-ils édicté cette règle ?

Le traité Ta'anit (8) raconte qu'ils ont trouvé un verset dans les Psaumes qui décrit une certaine sorte de gens en disant : « Ils l'amadouaient avec leur bouche, en parole ils lui offraient des hommages menteurs, mais leur cœur n'était pas de bonne foi à son égard ». Il s'agit ici de personnes qui trompent le Saint béni soit-Il dans leur prière en priant uniquement avec la bouche et la langue, extérieurement, alors qu'à l'intérieur « le cœur n'est pas de bonne foi », c'est-à-dire qu'ils comptent également sur leurs propres forces. Ce que peut accomplir une telle prière, le roi David nous le dévoile dans la suite : « Mais Lui, plein de miséricorde, pardonne les fautes », c'est-à-dire que le Saint béni soit-Il, qui est plein de miséricorde, pardonne leurs fautes à cause de cette prière.

Et si nous demandons comment il est possible qu'une prière sur laquelle le roi David témoigne que c'est uniquement une « comédie » dénuée de toute bonne foi peut malgré tout agir, les Sages viennent nous expliquer que le roi David parle d'une prière spéciale qui comporte une grande force et s'appelle « prière avec la communauté ». Rachi explique : « La prière avec la communauté est entendue au Ciel même si tout le monde n'a pas prié de tout son cœur et avec sa volonté ! »

Nous avons donc reçu du roi David une définition claire de la différence entre la prière individuelle et la prière avec la communauté. La prière individuelle a besoin d'un « ascenseur » pour arriver jusqu'aux Cieux, c'est-à-dire qu'elle a besoin de l'aide des anges pour qu'ils la fassent monter jusqu'au trône de gloire. Alors, au milieu du chemin, les anges vérifient la prière et examinent si elle est digne de monter devant Hachem. La prière avec la communauté n'a besoin de la force d'aucun homme ni d'aucun ange, elle monte en « express », directement là-haut, elle est acceptée au Ciel sans aucune vérification intermédiaire, et à ce propos nous allons citer une merveilleuse parabole pour mieux faire ressentir de quoi il s'agit.

Il y avait un roi dominateur et tyrannique qui un beau jour voulut savoir quel était le nombre exact de ses sujets. Il réfléchit à la façon d'organiser un recensement, et trouva un moyen qui en même temps enrichirait le Trésor royal : il allait décréter que chacun de ses sujets apporte un litre de vin et le verse dans une immense cuve qui serait placée au centre de la ville. Ainsi, d'après le nombre de litres de vin, il connaîtrait le nombre de personnes qu'il y avait dans la ville, et de plus il gagnerait des centaines de litres de vin qui rentreraient directement dans son Trésor. Immédiatement, un héraut annonça à tous les citoyens du pays qu'ils devaient apporter un litre de vin par famille et le verser dans la cuve qui se trouverait au centre de la ville. A la fin de cette annonce, il disait que ce dénombrement se terminerait à huit heures du soir et que quiconque n'obtempérerait pas serait jeté en prison !

N'ayant pas le choix, chacun obéit à l'ordre du roi, mais voici que parmi les habitants de la ville il y avait quelqu'un de très pauvre qui arrivait à peine à nourrir sa famille et ne possédait certainement pas un litre de vin pour l'apporter au centre de la ville. Que faire, puisque le roi avait ordonné ? Il réfléchit, et trouva un merveilleux stratagème : il attendit jusque vers midi qu'il y ait beaucoup de gens et une grande affluence parce que tout le monde venait avec sa bouteille de vin ; il avait apporté une bouteille de vin, mais... remplie d'eau ! Il fit ainsi la queue pour la verser dans la grande cuve ; quand arriva son tour, il trouva la cuve pleine, et quand il y versa sa bouteille d'eau, cela ne se sentit pas du tout. Il rentra chez lui tout content. Quand son voisin s'en aperçut, il lui

en demanda la raison, et il lui raconta son excellente idée . Le voisin décida alors d'adopter ce programme pour lui-même, il prit immédiatement quelques bouteilles d'eau et s'approcha de la grande cuve centrale pour les y verser. Les soldats reconnurent tout de suite la couleur de l'eau, comprirent qu'il se tramait une fourberie, arrêterent immédiatement l'homme et le menèrent en prison. Le pauvre eut pitié de son voisin et alla lui rendre visite en prison. Il lui dit : « Si tu étais venu au moment où il y avait une grande foule comme je l'ai fait, personne ne s'en serait aperçu, mais tu y es allé tout seul, cela se remarque davantage, et chaque mouvement que tu as fait t'a rendu suspect aux yeux des soldats. » La leçon qui ressort de cette histoire répond aussi à notre question : quand quelqu'un prie dans un minyan de dix hommes, même s'il n'a qu'une malheureuse « bouteille d'eau », sa prière est « avalée » par la communauté et ce qui y manque ne se voit pas tellement, c'est pourquoi elle monte en haut sans être dérangée par rien. Ce n'est pas le cas quand quelqu'un prie seul ; sa prière est tout à fait « suspecte », et toute pensée étrangère au milieu de la prière est mise en valeur et accentuée, alors il lui faut beaucoup de miséricorde du Ciel pour que sa prière mérite d'arriver aux portes du Ciel. Réfléchissons-y bien !

(Imrei Yé'hezkel)

Chaque génération avec ses chefs

« *Parle aux cobanim et tu leur diras* » (21, 1)

Le Midrach dit sur ce verset : « Cela nous enseigne que le Saint béni soit-Il a montré à Moché chaque génération avec ses juges, chaque génération avec ses chefs. »

Le tsadik Rabbi Sim'ha Bounim de Peschis'ha pose la question : Pourquoi le Saint béni soit-Il a-t-Il montré à Moché d'abord la génération, et ensuite seulement ses Sages et ses dirigeants ?

Il répond : Si Hachem avait commencé par montrer à Moché les chefs de chaque génération et qu'il m'avait également vu parmi eux, ses cheveux se seraient dressés sur sa tête de stupéfaction, et il aurait demandé avec stupeur : Est-ce que « Bounim » l'aveugle fait aussi partie des dirigeants de la génération ? Mais comme il a commencé par voir à quoi ressemblait la génération, cela ne pouvait plus l'étonner qu'une génération aussi pauvre, même Bounim puisse la diriger...

(Ma'ayanot HaNetsa'h)

Il n'y a rien à faire contre les ordres de Hachem

« *Une veuve et une divorcée... il ne les prendra pas pour femme* » (21, 14)

On raconte qu'un ba'al techouva avait épousé une jeune femme et construit un foyer juif exemplaire. Leurs proches et tous ceux qui les connaissaient parlaient de l'harmonie merveilleuse qui régnait dans cette maison. L'éducation des enfants était également exemplaire, sans aucune faille, tout était dans la meilleure ligne possible, ils vivaient paisiblement dans l'amour de la Torah et une véritable crainte du Ciel.

Et tout à coup, on découvrit un fait terrible, à savoir que la belle-mère, la mère de l'épouse, n'était pas juive, et que l'épouse devait donc se convertir. Comme le mari était cohen, il fut obligé de se séparer de sa femme. Les faits étaient encore en cours d'éclaircissement, mais naturellement, s'ils étaient vrais, il n'y avait rien à faire contre les ordres de Hachem.

Le mari arriva un beau jour chez l'un des grands rabbanim pour prendre conseil de lui à ce sujet. « J'ai senti », dit le Rav, « que s'il y a encore des juifs comme cela dans le monde, nous n'avons rien à craindre ». Imaginez-vous quelle épreuve terrible devait affronter ce juif, jusqu'à ce qu'il ait réussi en tant que ba'al techouva à trouver une épouse, à construire un foyer exemplaire, basé sur la Torah et la crainte de D., et voilà que d'un seul coup, tout allait s'écrouler.

Des rivières de larmes coulaient des yeux du mari, raconta le Rav, mais il était fermement décidé : « S'il s'avère que la mère de ma femme n'est pas juive, je me séparerai d'elle comme l'a ordonné Hachem ».

(Toukha Yabiou)

Le Saint béni soit-Il ne demande pas l'impossible à Ses créatures

« *Hachem parla à Moché et lui dit : un bœuf ou un mouton ou une chèvre* » (22, 26)

Les Sages ont dit au nom de Rabbi Yéhouda Bar Simon : « Le Saint béni soit-Il a dit : Je t'ai donné dix sortes de bêtes, trois sont à ta disposition, et sept ne sont pas à ta disposition. Les trois à ta disposition, ce sont le bœuf, l'agneau et le chevreau, et les sept qui ne sont pas à ta disposition, ce sont le cerf, le chevreuil, le daim, le bouquetin, l'antilope, l'aurochs, le zémer. Je ne vous ai pas imposé la tâche de vous fatiguer à chercher dans les montagnes pour M'amener un sacrifice de ceux qui ne sont pas à votre disposition, mais uniquement de ceux qui sont à votre disposition, qui mangent dans une mangeoire, ainsi qu'il est écrit : « un bœuf ou un mouton ou une chèvre » (Midrach Raba 27) ». C'est pourquoi le prophète dit : « Mon peuple, que t'ai-Je fait, en quoi te suis-Je devenu à charge ? » (Mikha 6) Le Saint béni soit-Il ne demande pas au juif de se fatiguer à courir dans les montagnes pour lui apporter un sacrifice, mais demande seulement des bêtes qu'il garde dans ses troupeaux. Mais que répondrons-nous sur les autres six cent treize mitsvot et celles qui en découlent ? Ne fût-ce que pour les étudier, cela demande un travail considérable !

C'est que nous apprenons de là un grand principe : toute chose qui est à la portée de l'homme, qu'il peut se lever facilement pour faire, cela n'est pas une fatigue ! C'est seulement quand il faut se lever pour aller chercher la chose, et qu'elle ne se trouve pas à portée de la main, que cela s'appelle une fatigue. Toutes les mitsvot se trouvent proches de nous, nous avons la possibilité de les accomplir, et cela ne présente pas de difficulté, comme en témoigne la Torah elle-même : « Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour la faire » (Devarim 30).

(Kountrass Ha'Haïm)

La profanation du Nom de Hachem est la faute la plus grave

« *Vous ne profanerez pas Son saint Nom* » (22, 32)

Les Sages nous ont enseigné : « En ce qui concerne la profanation du Nom de Hachem, elle est aussi grave par inadvertance que de façon délibérée, et la loi est la même dans les deux cas (Kidouchin 40). Quand on parle du sujet de la profanation du Nom de Hachem, il nous semble qu'il est question de quelqu'un qui a rejeté le joug du royaume des Cieux et commis des fautes ouvertement. En réalité, les choses sont infiniment plus subtiles que nous ne l'imaginons. La Guemara (Yoma 86) demande : « Que recouvre la notion de profanation du Nom de Hachem ? » Et elle répond : « Rabbi Yo'hanan a dit : c'est comme si je faisais quelques pas sans Torah et sans tefilin ! » Rachi explique : « Tout le monde ne sait pas que je ne pouvais pas bien étudier, et on aurait appris de moi à délaisser l'étude de la Torah. » Rav Cahana a dit : « C'est comme si je prenais de la viande chez le boucher à crédit, sans payer immédiatement. » Les Sages nous ont enseigné qu'il n'y a pas besoin d'aller loin pour se rendre coupable de cette terrible faute, c'est pourquoi quiconque a l'aspect extérieur d'un ben Torah ou d'un juif orthodoxe et ne se conduit pas dans l'esprit de la Torah profane le Nom de Hachem. Comme le dit la Guemara (ibid.) : « Quiconque étudie la Torah écrite et la Michna, ne se conduit pas honnêtement dans ses relations commerciales et ne parle pas affablement avec les gens, on dit de lui : « Malheur à Untel qui a étudié la Torah, malheur à son père qui lui a enseigné la Torah, voyez combien il se conduit mal et combien ses propos sont laids. » Celui qui a commis la faute de profaner le Nom de Hachem, le repentir n'a pas la puissance nécessaire pour le faire pardonner, non plus que Yom Kippour, non plus que les épreuves. Tout cela suspend sa faute, et c'est le jour de la mort qui l'efface, ainsi qu'il est dit : « L'arrêt de Hachem a été révélé à mes oreilles : ce péché ne vous sera point pardonné jusqu'à votre mort » (Isaïe 22).

C'est pourquoi tout le monde doit se garder de cette faute si grave qu'elle ne trouve de pardon que dans la mort, et s'efforcer de faire aimer le Nom de Hachem. Dans ce cas, il est dit : « Toi Israël, dont Je me glorifie ».

Mourir pour la sanctification du Nom

« *Je serai sanctifié au sein des bnei Israël* » (22, 32)

Depuis toujours, le peuple d'Israël a été le symbole de l'abnégation, si bien qu'à tout instant, il est prêt à tendre le cou et à mourir pour la sanctification

du Nom de Hachem, ainsi que l'ont dit les Sages : « Au moment où l'on faisait sortir les bnei Israël pour les exécuter, on demandait à chaque juif : Pourquoi te fais-tu lapider ? Et il répondait : C'est parce que j'ai circoncis mon fils ! Pourquoi va-t-on te brûler ? Parce que j'ai observé le Chabat ! Pourquoi vas-tu mourir ? Parce que j'ai mangé de la matsa ! Pourquoi vas-tu subir le fouet ? Parce que j'ai fait une souka, parce que j'ai pris un loulav, parce que j'ai mis les tefilin ! » (Midrach Raba Vayikra 32). Et l'on raconte sur le gaon Rabbi El'hanan Wasserman, Roch Yéchivah de Baranowitz, que Hachem venge son sang, que lorsque les Nazis ont voulu l'exécuter avec d'autres juifs, il s'est tourné vers eux et a prononcé ses dernières paroles : « Il semble, mes chers juifs, qu'on nous considère du Ciel dans les mondes supérieurs comme des justes parfaits, c'est pourquoi nous avons été choisis pour racheter la communauté d'Israël par la mort de notre corps. Et puisqu'il en est ainsi, nous devons immédiatement nous repentir totalement, et ainsi nous serons comme des sacrifices présentés à Celui qui habite les Cieux. Prenons bien garde à ce que notre mort ne soit pas entachée, à D. ne plaise, par une pensée étrangère qui serait comme un défaut rendant le sacrifice sans effet. Nous devons savoir qu'à cette heure-ci, nous allons accomplir la plus grande mitsva de la Torah. » Il ajouta encore : « Dans la prière de min'ha de Ticha BeAv, nous disons : « Car Toi, Hachem, tu as mis le feu, et dans l'avenir tu reconstruiras par le feu ». Le feu qui va bientôt brûler nos corps est le feu qui reconstruira la maison d'Israël pour l'éternité. »

(Introduction au livre Kovets Chiourim)

PIRKÉ AVOT

Le foyer Juif (par Rav M. Lehmann z»l)

Il (Shemouel Hakatan) disait aussi : « à cinq ans l'étude de la loi écrite; à dix ans, celle de la Michna; à treize ans, l'enfant est astreint à observer les commandements; à quinze ans, l'étude du Talmud; à dix-huit ans, le mariage. » Ch. V Michna 21

A dix-huit ans, le mariage. N'est-il pas surprenant à première vue, que notre Michna recommande pour cet acte essentiel dans la vie de l'homme, un âge où sa formation intellectuelle n'est pas achevée ?

A la réflexion, cependant, il faut reconnaître que cette solution correspond davantage à l'idéal de la Torah, celui que le Psalmiste (Ch. 127) exprime par les paroles : « Des flèches dans la main du guerrier, voilà ce que sont les fils de la jeunesse ». Lorsque, comme cela arrive si souvent de nos jours, les hommes ne se marient qu'après avoir atteint la moitié au moins de l'âge qui leur est destiné (et qui est soixante-dix ans d'après Psaume. 90, v. 10), lorsque les enfants grandissent dans un ménage de vieux, cet écart excessif entre les générations constitue à lui seul déjà un écueil très sérieux. Alors l'éducation des enfants, au lieu d'être faite par les parents eux-mêmes, sera confiée à des personnes très compétentes peut-être, mais étrangères. Et lorsque ces enfants à leur tour deviendront des adultes et qu'ils arriveront à la croisée des chemins, ils ne seront pas, comme dit le verset plus haut, « des flèches dans la main du guerrier ». Ils échapperont le plus souvent à l'influence de ceux qui devraient être leurs conseillers naturels.

Sans doute, la société dans laquelle nous vivons, les conditions de la vie moderne, rendent plus difficile qu'autrefois la formation d'un foyer. Et peu à peu, dans les milieux mêmes qui vivent conformément à la tradition, on a dû abandonner l'idéal proposé par nos Sages : « A dix-huit ans le mariage ». Cet abandon a-t-il été justifié, la voie que nous suivons depuis de nombreuses générations, est-elle vraiment un progrès ?

Nos ancêtres, qui avaient confiance en Dieu, se conformaient en toutes choses aux principes enseignés par nos Sages, et le programme d'éducation tracé dans notre Michna, ils l'ont suivi, étape par étape. Nous ne pouvons qu'exprimer, avec Rabbi Samson Raphaël Hirsch, le souhait « qu'arrive le temps où nous saurons nous inspirer de ces recommandations des « Pères » pour guider notre jeunesse sur la voie du devoir » (Commentaire des Pirkei-Avoth).

Malheureusement, pour l'instant, l'esprit dans lequel nous élevons nos enfants est diamétralement opposé à celui que nous proposent nos Sages. Notre enseignement est avant tout utilitaire, et nous sommes moins préoccupés à former le caractère, à développer l'intelligence et les facultés de raisonnement, qu'à apprendre à nos jeunes ce qui leur sera nécessaire pour gagner leur vie. Et lorsqu'on se plaint du surmenage scolaire, c'est pour supprimer ce qui forme l'esprit et s'en tenir aux connaissances pratiques.

L'HISTOIRE DE LA SEMAINE

LA VILLE SAINTE

Dans la ville « Kedochit » en Galilée, on placarda sur tous les panneaux d'affichage de grandes affiches disant : « Notre guide et notre maître, Rabbi Chemariyahou HaCohen, invite toute la communauté, du plus jeune au plus âgé, à une assemblée urgente ». Tout le monde se rassembla, et le Rav fit le discours suivant :

« J'ai voulu vous informer d'une tâche particulière que je voudrais imposer à tous les habitants de la ville, sans aucune exception. »

De nombreuses personnes mirent automatiquement la main à leur portemonnaie, certaines qu'il s'agissait encore d'une quête. Mais le discours du Rav prit une autre tournure.

« Il s'agit de commencer à être saints. A partir de demain, je vous demande à tous, du plus jeune au plus vieux, y compris les femmes et les enfants, d'être saints. C'est ce que j'ai voulu vous annoncer. Et à présent, « saint troupeau », rentrez chez vous et commencez à être saints. »

« - Quoi ? »

« Nous, être saints ? »

« Qui sommes-nous pour cela ? »

Le Rav renvoya le public en ébullition.

« Qu'est-ce que le Rav a dit ? »

« Ce que tu as entendu ! »

« Moi, je vais être saint ? A quoi ressemble un policier saint ? » demanda le commissaire de police de la ville.

« Et comment peut-on être un tailleur saint ? » demanda le tailleur.

« Et moi je vais ouvrir un restaurant saint ? » demanda le propriétaire du restaurant.

« Comment peut-on être un garagiste saint, un balayeur des rues saint, un ingénieur saint, un banquier saint, un électricien saint, et un agriculteur saint ? » demanda quelqu'un tout haut.

« De quoi parle le Rav ? » demanda Haïm le commerçant. « Les rabbanim, les Sages, les kabbalistes, les prophètes et les juges qui s'occupent de Torah jour et nuit peuvent être saints. Mais nous qui passons toute la journée au travail, comment le pourrions-nous ? »

Le Rav fit taire le public et dit : « Je vais vous expliquer ce que j'ai voulu dire. Je n'ai pas inventé l'exigence d'être saints, elle se trouve en toutes lettres dans la Torah : « Hachem s'adressa à Moïse en ces termes : Parle à toute la communauté des bnei Israël et tu leur diras : vous serez saints, car Je suis saint, Moi Hachem votre Dieu ».

Ce n'est pas pour rien que cette mitsva a été donnée à tout le peuple d'Israël réuni. Si elle avait été donnée comme toutes les autres d'abord à Aaron, puis à ses fils, puis aux Anciens, et enfin à tout le peuple, le peuple aurait pensé qu'elle n'appartient qu'aux Sages et aux prophètes. C'est pourquoi Hachem a ordonné à Moïse de rassembler toute la communauté pour leur ordonner d'être saints. La paracheat Kedochim nous explique à tous comment on se conduit en saint.

Si, au lieu de prendre toute la récolte pour lui, l'agriculteur laisse aux pauvres le léket, la chikhe'hah et la peah (les prélèvements dans les champs), et donne la terouma et le ma'asser aux cohanim et aux léviim, son travail se transforme en travail saint. Le travail du commerçant qui a des balances exactes, des poids exacts et des mesures exactes, et qui conduit ses transactions avec droiture, devient saint. Celui qui observe les lois de la discrétion et de la pudeur qui se trouvent dans la paracheat Kedochim vit une vie de sainteté. Celui qui garde sa bouche de la médisance, sa bouche devient sainte. Toute activité humaine se trouve sanctifiée si l'homme s'y livre par amour du Ciel, et non pas uniquement pour gagner de l'argent. S'il balaye les rues avec le souci de rendre la ville propre, il fait un travail saint. Nous pouvons être saints, chacun selon son niveau, et avec l'aide de Dieu nous y réussissons. »

Au bout d'un an, la ville de Kedochit était devenue célèbre pour son atmosphère particulière. Dans les réunions municipales, il n'y avait pas de cris ni d'insultes. Dans le journal local, il n'y avait ni médisances ni diffamations, mais uniquement des histoires d'accomplissement des mitsvot et d'aide mutuelle. Les tribunaux étaient presque sans travail, car personne n'essayait de gagner de l'argent frauduleusement. Les doutes qui s'élevaient dans un procès étaient éclaircis par les juges dans la droiture. Les avocats se conduisaient honnêtement, et reconnaissaient la vérité. Les villages et agglomérations des alentours

venaient à Kedochit pour un din Torah, car ils savaient que la justice y était réelle. Les hommes et les femmes s'habillaient discrètement, sans essayer de se faire remarquer. Les ouvriers de la ville recevaient leur salaire le jour même, et accomplissaient leur travail honnêtement, sans négligence. Tout cela avait provoqué une amélioration considérable dans la situation économique de la ville. Les médecins faisaient des heures supplémentaires et se rendaient au domicile des malades sans demander de complément d'honoraires. Les pauvres de la ville n'avaient pas besoin de mendier, les organisations charitables ramassaient de l'argent pour eux et le leur faisait parvenir en secret, directement sur leur compte en banque. Les enfants ne connaissaient pas de mots grossiers, et on n'entendait aucune obscénité dans la ville. Quand une voiture tombait en panne, plusieurs autres s'arrêtaient immédiatement auprès d'elle pour l'aider. Les transports en commun étaient presque vides, car tout le monde se proposait mutuellement une place en voiture. Il n'y avait pas besoin de cadenasser les voitures ni les bicyclettes. Les maisons restaient ouvertes, sans portes blindées ni grilles. Les maisons d'étude de la ville étaient pleines de gens qui étudiaient la Torah. A la télévision locale, on projetait des cours de Torah avec des films explicatifs, pour faciliter la compréhension dans l'étude. Il y avait aussi des organismes d'éducation qui élevèrent le niveau moral de la jeunesse. Personne ne jetait d'ordures dans la rue, et les balayeurs étaient libres d'étudier la moitié de la journée. Il ne leur restait qu'à vider les poubelles. La police s'occupait surtout de diriger la circulation, et de pratiquer la mitsva de rendre les objets perdus. Il n'y avait pas d'accidents, car tout le monde conduisait prudemment. Les gens du monde entier venaient voir cette ville merveilleuse et heureuse, la ville sainte.

TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES

Rabbi Shimon Bar Yohaï

Rabbi Shimon BarYohaï est l'un des hommes les plus remarquables qui aient jamais vécu, et il y en a très peu à qui les contemporains aussi bien que la postérité aient accordé autant de considération. Du temps qu'il vivait, on avait coutume de dire : « Heureuse l'époque où se trouve un homme comme Rabbi Shimon Bar Yohaï ». Et aujourd'hui encore des dizaines de milliers de juifs vont en pèlerinage sur sa tombe le jour anniversaire de sa mort (le 18 Iyar, 33e jour de l'Omer) pour y prier.

Ce grand homme s'est élevé par ses propres moyens d'une situation des plus désavantageuses. Dans Yérouchalmi on relève que Rabbi Akiva refusa de recevoir Rabbi Shimon parmi ses disciples, et qu'il ne l'a fait qu'après lui avoir fait passer un examen. Son père Yohaï était du côté de Romains pendant l'époque terrible des persécutions d'Adrien (Pessa'Hime 112a). C'est probablement la raison pour laquelle Rabbi Akiva refusa de prendre le jeune Rabbi Shimon parmi ses disciples. Mais celui-ci réussit tout de même à s'imposer, et ainsi il fut, avec ses compagnons Rabbi Josè, Rabbi Meïr, Rabbi Yéhoua et Rabbi Néhemya, l'un des piliers de la Torah.

Contrairement à son père, Rabbi Shimon fut poursuivi par les Romains et condamné à mort, si bien qu'il dut se cacher avec son fils Rabbi Eléazar pendant treize ans dans une caverne où il étudia incessamment la Torah avec lui. Après la mort de l'empereur Adrien, il fut envoyé à Rome par ses coreligionnaires. Là, il réussit à guérir une princesse impériale d'une grave maladie ; à la suite de cela, l'empereur Antonin suspendit les décrets d'Adrien.

Dans un autre domaine que celui du Talmud, Rabbi Shimon Bar Yohaï a aussi atteint une grande importance, c'est dans la connaissance mystique de la Kabbale, dont il est devenu le principal interprète. Quand on dit qu'il est l'auteur du saint livre du Zohar, il ne faut pourtant pas entendre par là qu'il l'ait écrit, mais que les Sages après lui, son fils et ses disciples, ont reçu leur science de lui, si bien que le Zohar porte l'empreinte de son esprit. Un jour l'un de ses disciples alla à l'étranger et s'y adonna au commerce. Chargé de grandes richesses il rentra dans son pays. Alors ses anciens condisciples furent aussi saisis de l'amour du gain et voulurent aussi renoncer aux études et acquérir des richesses. Rabbi Shimon l'apprit et il conduisit ses élèves dans une vaste plaine. Là il pria Dieu de couvrir d'or toute la plaine. Et il en fut ainsi. « Celui dont le coeur tient à l'or » dit le Maître, « Qu'il prenne ce qu'il veut, mais sachez que celui qui prend maintenant de cet or perd sa part à la vie éternelle ». Aucune main ne s'étendit, vers l'or et les disciples abandonnèrent l'idée d'échanger le bien précieux de la Torah contre de l'or (Midrach-Rabba, Pèkoudè).